

COMITÉ DE LIAISON

COMPTE RENDU

RENCONTRE 16

PARC À RÉSIDUS

BIODIVERSITÉ

ET RESTAURATION

11 OCTOBRE 2023

VERSION ADOPTÉE



responsable
sécuritaire
innovante

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Durée de la rencontre

▶ 18h30 @ 21h00

Nombre de participants

- ▶ 7 participants
- ▶ Excluant les représentants de la mine Casa Berardi

À noter

- ▶ Ce compte rendu n'est pas un verbatim
- ▶ Il est rédigé de façon à représenter les échanges tenus
- ▶ Le masculin est utilisé afin d'alléger le texte seulement

1. MOT DE BIENVENUE

Mme Larouche souhaite la bienvenue à tous, tout en remerciant à la fois les participants en ligne et en présence. Elle remercie également la représentante de Valcanton d'accueillir la rencontre dans les locaux de la municipalité. Ensuite, Mme Larouche propose d'utiliser la photo qui a été prise antérieurement à Pikogan, car une plus grande quantité de membres étaient présents et cette proposition a été retenue par les participants.

2. VALIDATION DU DÉROULEMENT

Mme Larouche valide le déroulement de la rencontre et présente les objectifs, qui consistent à :

- ✓ Adopter le Calendrier de travail 2024
- ✓ Valider la mise à jour 2023 des parties prenantes
- ✓ Adopter les Modalités de fonctionnement bonifiées
- ✓ Prendre une photo de groupe pour le Rapport Annuel du Comité
- ✓ Aborder les thématiques suivantes :
 - Plan de restauration
 - Biodiversité
 - Parc à résidus

Les membres sont d'accord avec le déroulement et les objectifs de la rencontre.

3. PARTAGE SST OU ENVIRONNEMENT

Mme Larouche poursuit en proposant aux participants de partager un message à thématique santé et sécurité ou encore environnemental.

ÉCHANGES

Intervention 1.

Un membre mentionne que la saison hivernale cogne bientôt à la porte et donc, qu'il est important d'anticiper ce changement de saison et de poser ses pneus d'hiver avant les premières neiges.

4. TOUR DE TABLE – ÉCHOS DU MILIEU

Mme Larouche enchaîne en proposant un tour de table où les participants pourront se présenter et partager les éléments pertinents ressortant de leurs milieux respectifs.

ÉCHANGES

Intervention 2.

Un membre partage que la prochaine activité de la Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest sera le Gala Excell'Or en collaboration avec Hecla Québec.

Intervention 3.

Un autre participant mentionne qu'il est ravi d'être présent à la rencontre du Comité de liaison.

Intervention 4.

Un participant annonce que le lac Pajegasque s'est récemment inscrit au Programme de suivi de la qualité de l'eau. Il s'agit d'un Programme mené par l'Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie (OBVAJ). Il souligne que le lac n'accueille pas beaucoup de bateaux à moteur, mais plusieurs planches à pagaie, qui peuvent elles aussi amener des espèces exotiques envahissantes.

L'association du lac effectue aussi des démarches pour mettre en place une station de lavage de bateau sur leur territoire.

ÉCHANGES

Intervention 5.

Un membre partage que les projets menés à la Maison des jeunes de VVB vont bon train et que l'organisme se porte bien.

Intervention 6.

Un participant annonce que l'Administration régionale Baie-James (ARBJ) a commandé une étude portant sur les données démographique, économique ainsi que sur le marché de l'habitation dans le Nord-du-Québec. L'objectif est d'obtenir un portrait juste et actualisé de la façon dont sont utilisés les logements sur le territoire de la baie James ainsi que de pouvoir soulever les différents enjeux et pistes de solutions qui découleront de cette étude. Effectivement, l'origine de la demande d'étude provient de la préoccupation envers le phénomène de *fly-in/fly-out* et du fait qu'une portion non négligeable des habitations sont actuellement occupées par les travailleurs des différentes industries, dont notamment les minières.

Intervention 7.

Pour l'éducation, une rencontre a eu lieu entre l'UQAT, la MRC Abitibi-Ouest et un professeur en foresterie concernant des travaux de recherche sur la forêt connectée à Duparquet. Il s'agit d'un projet de transfert de connaissances.

Intervention 8.

Un membre partage que l'OBVAJ a une nouvelle chargée de projet et que celle-ci sera en poste jusqu'en août 2024. Le membre partage qu'elle a bien hâte de travailler en collaboration avec les différentes parties prenantes du territoire.

Mme Larouche remercie les membres pour leurs partages.

5. SUIVI DE LA RENCONTRE PRÉCÉDENTE

Mme Larouche présente les suivis de la rencontre de mai 2023 qui ont été effectués.

SUIVIS	MISE À JOUR
▶ Partager le compte rendu de la R15 pour commentaires	☒ Fait par Mélissa
▶ Confirmer le lieu de la R16 dans le secteur de VVB	☒ Fait par Mélissa
▶ Inclure le lien vers la vidéo du Projet Caribou au compte rendu pour que les membres puissent la visionner	☒ Fait par Mélissa
SUGGESTIONS	MISE À JOUR
▶ D'explorer les pistes de collaboration régionales partagées en matière de changements climatiques	☐ Sera fait en 2024
▶ D'évaluer la pertinence d'ajouter les réseaux sociaux aux canaux officiels de la PGS	☒ Fait par Mélissa

Mme Larouche explique l'ajout des réseaux sociaux aux canaux officiels de la Procédure de gestion des signalements (PGS) a été évaluée. Les conclusions partagées avec les membres sont les suivantes :

- ✓ Les signalements qui sont partagés via les réseaux sociaux sont pris en charge ou redirigés vers les canaux officiels
- ✓ Les médias sociaux ne pourront pas faire partie des canaux de communications officiels
- ✓ La raison étant que Mme Larouche gère à elle seule les comptes de réseaux sociaux de la mine Casa Berardi
- ✓ Pour les signalements, il y a deux substituts nommés si elle est absente pour éviter qu'un signalement ne soit pas traité dans les délais prescrits

Mme Larouche enchaîne en demandant si les membres sont d'accord et ceux-ci confirment que oui.

6. RETOUR SUR LE COMPTE RENDU

Mme Larouche explique qu'un commentaire a été reçu et intégré au compte rendu de la R15. Elle demande si les membres ont d'autres commentaires. Ceux-ci n'en ont pas. Elle confirme que le compte rendu sera mis en ligne sous peu.

7. PLAN DE RESTAURATION

Mme Bélanger débute en présentant une photo où il est possible de voir le site minier de Troy, une propriété d'Hecla Mining qui a fait l'objet de travaux de restauration. Elle désire ainsi démontrer que la restauration des sites miniers est prise au sérieux par l'entreprise.

Elle partage qu'un rapport d'avancement du plan de restauration est déposé au ministère tous les ans. Elle poursuit en annonçant que la prochaine mise à jour du Plan de restauration est prévue pour 2024. Les plans de restauration doivent être mis à jour tous les 5 ans et la prochaine version inclura les intentions de restauration en lien avec la Halde mixte 3 et les nouvelles infrastructures.

Également, Mme Bélanger partage aux membres que la mine Casa Berardi vise à minimiser son empreinte sur les milieux naturels environnants. Pour ce faire, l'entreprise prévoit maximiser les zones déjà impactées du site minier. Cela passe notamment par des projets comme :

- ✓ Le remplissage de la fosse EMCP au-dessus du niveau du sol
- ✓ L'utilisation potentielle de la fosse 160 pour y déposer des résidus
- ✓ Le rehaussement de la cellule 7 et potentiellement de la cellule 2
- ✓ Les travaux de restauration progressive avanceront en fonction de la disponibilité des matériaux, dont le stérile, le mort terrain et l'argile. Un plan long terme de restauration sera élaboré au courant de 2024

De plus, des opérations de restaurations progressives sont également à l'étude pour pouvoir diminuer les besoins de créer de nouveaux espaces d'entreposage de stérile ainsi que pour pouvoir valoriser les matériaux excavés comme la terre végétale et l'argile.

Mme Bélanger poursuit en mentionnant que des séances d'information-consultation avec la Première Nation Abitibiwinni ainsi que le Comité de liaison seront réalisées en lien avec la mise à jour du Plan de restauration de la mine Casa Berardi. Finalement, elle réitère l'intention de valider auprès des représentants de Pikogan le choix des espèces qui seront utilisées pour l'ensemencement du parc à résidus.

Intervention 9.

Un participant mentionne que des projets de valorisation du mort terrain ainsi que des semences qui y sont présentes, est une belle opportunité pour la communauté, les jeunes et les aînés. Il y a des possibilités de jumeler cette initiative à des projets de transmission de connaissances traditionnelles sur les écosystèmes. Des projets comme celui-ci ont été concluants dans d'autres communautés et il y a de fortes chances que cela provoque un engouement chez la population. Ce projet engendrerait un rapprochement entre l'aspect environnemental et social qui ne peut qu'être positif.

Mme Bélanger remercie le membre pour ce partage et confirme l'ouverture de la mine à évaluer ce type de projets.

8. BIODIVERSITÉ

Mme Bélanger mentionne que l'équipe est fière des accomplissements réalisés depuis l'automne 2022 en matière de biodiversité. La gestion de la biodiversité a pris un envol, notamment avec des projets comme :

- ✓ La construction d'une base de données pour rapatrier les connaissances, en cours
- ✓ Le projet de création d'une cartographie dynamique de ces connaissances, à venir
- ✓ La poursuite des études d'acquisition de connaissances sur le terrain
- ✓ Les activités de sensibilisation réalisées auprès des employés, qui démontrent un intérêt pour le sujet
- ✓ La publication de deux Infolettres environnement visant à aider les employés à signaler la présence d'espèces à statut sur le site
- ✓ Le renforcement de la procédure de signalement des espèces à statuts
- ✓ Le projet de mise en place d'un système de gestion de la biodiversité

Mme Bélanger poursuit en invitant les membres à partager leurs idées de projet de compensation de l'habitat du poisson.

Mme Bélanger souligne la collaboration potentielle en discussion avec l'équipe environnement de la Première Nation Abitibiwinini. Le projet vise à créer un calepin des espèces d'intérêt qui pourraient être présentes sur le site et d'y inclure l'importance de celles-ci pour les Premières Nations. Le tout pourrait également contenir les traductions en Anishnabe.

Elle conclut en faisant un rappel des objectifs visés par la Politique de gestion de la biodiversité. Elle offre ensuite une démonstration de l'avancement des engagements de la Politique.

ÉCHANGES

Intervention 10.

Un participant souligne que l'idée du calepin des espèces est bonne, mais peut s'avérer très prenante. Celui-ci approuve la volonté d'inclure les traductions proposées, car il souligne la réalité du territoire qui est caractérisé par une pluralité linguistique. Le participant évoque que celui-ci avait déjà eu en sa possession un ouvrage similaire et que s'il le retrouve, il en fera part à l'équipe. Le membre termine en soulignant que c'est un beau projet.

Intervention 11.

Un participant demande ce qui sera intégré dans le calepin.

Mme Bélanger répond que le but n'est pas de surcharger le calepin en information. L'équipe aimerait inclure d'abord les espèces à statut qui pourraient être présentes sur le site. Elle souligne également qu'il serait intéressant d'ajouter les connaissances traditionnelles de la communauté Abitibiwinini dans le but d'inclure les espèces touchées par des intentions de protection.

Mme Bélanger remercie les participants pour les échanges qui ont précédé.

9. PARC À RÉSIDUS

Mme Bélanger partage aux membres que 2023 a été une année chargée pour le parc à résidus. Parmi les faits saillants de l'année, on compte entre autres :

- ✓ Le deuxième rehaussement de la cellule 7 qui est toujours en cours
- ✓ La tenue d'un audit par une firme d'ingénierie externe, exercice réalisé tous les 3 ans
- ✓ La réception de résultats satisfaisants pour cet audit, lequel incluait quelques recommandations mineures
- ✓ La centralisation des données pour assurer une meilleure gestion
- ✓ La mise à jour de l'analyse de risques internes en lien avec le parc à résidus

Pour 2024, les intentions en lien avec le parc à résidus sont :

- ✓ Demandes d'autorisation et construction du 3e rehaussement de la cellule #7
- ✓ Embauche d'un nouvel ingénieur au parc
- ✓ Mise en œuvre des recommandations issues des évaluations, audits et inspections externes

Mme Bélanger explique les résultats de cette analyse, lesquels incluent des risques de niveau bas à modéré seulement. Les points à améliorer touchent surtout l'adaptation aux événements climatiques extrêmes. Elle conclut en faisant un rappel des objectifs visés par la Politique de gestion des résidus. Elle offre ensuite une démonstration de l'avancement des engagements de la Politique.

ÉCHANGES

Intervention 12.

Un participant demande si les résultats de l'audit étaient conformes.

Mme Bélanger répond que oui. Rien de majeur n'en est ressorti sinon des recommandations mineures et aucun correctif immédiat n'était requis.

10. MODALITÉS BONIFIÉES DU COMITÉ

Mme Larouche présente les bonifications apportées aux Modalités de fonctionnement du Comité de liaison Casa Berardi afin d'être plus représentatives de la réalité actuelle. Parmi celles-ci on retrouve :

- ✓ L'ajustement du nombre minimal de rencontres auquel les membres doivent participer (2 / 3 ou 3 / 4)
- ✓ La publication en ligne des comptes rendus au plus tard 2 jours après son adoption
- ✓ La rédaction des comptes rendus par l'équipe d'Hecla Québec
- ✓ Dans l'éventualité d'un différend entre des membres du comité, un facilitateur indépendant et neutre aura la responsabilité d'intervenir afin de délier la situation

Ces modifications ont été adoptées par tous. Mme Larouche confirme que le document mis à jour sera mis en ligne sous peu en plus d'être envoyé par courriel aux membres.

11. VALIDATIONS RAPPORT 2023

Mme Larouche poursuit en annonçant qu'elle va envoyer la version préliminaire du Rapport d'activités 2023 du Comité aux participants dès qu'elle sera prête afin de pouvoir l'adopter lors de la prochaine rencontre. Celle-ci fait un bref rappel des objectifs du Rapport. Elle valide si les membres sont d'accord avec les ajouts proposés pour cette année et ceux-ci confirment que oui. Ces ajouts incluent :

- ✓ Un mot d'introduction du nouveau directeur général
- ✓ Les résultats du sondage d'évaluation des mécanismes d'échanges d'Hecla Québec
- ✓ Les faits saillants VDMD et l'avancement des objectifs de performance
- ✓ La démarche de relation de proximité avec VVB

Elle présente ensuite le plan de distribution proposé et les membres confirment qu'ils sont d'accord. Le plan inclut :

- ✓ L'envoi par courriel aux principales parties prenantes
- ✓ La mise en ligne sur le site Web d'Hecla Québec
- ✓ L'impression de quelques copies qui seront disponibles aux bureaux de Val-d'Or et de La Sarre
- ✓ Des invitations envoyées via les médias sociaux pour la consultation du Rapport en ligne
 - Par l'équipe Hecla Québec
 - Par les membres du Comité

Mme Bélanger ajoute que les membres peuvent proposer des modifications à la version préliminaire à venir s'ils en sentent le besoin.

ÉCHANGES

Intervention 13.

Un participant demande jusqu'à quelle date il est possible de faire des modifications.

Mme Larouche répond qu'il est possible de le faire jusqu'à la prochaine rencontre de janvier 2024.

12. MISE À JOUR DES PARTIES PRENANTES

Mme Larouche annonce que l'exercice annuel de mise à jour des parties prenantes a été réalisé lors de la saison estivale et que deux nouvelles parties prenantes ont été ajoutées, soit Chantiers Chibougamau (anciennement Greenfirst) ainsi que la SOPFEU.

Également, celle-ci ajoute que tous peuvent faire des recommandations pour ajouter des parties prenantes ou encore de ne pas hésiter à mentionner si jamais ils voient qu'un groupe serait sous-représentés.

Elle explique ensuite la méthodologie utilisée par l'équipe et les sources consultées pour réaliser l'exercice. Elle invite les membres à proposer des améliorations à cet égard s'ils en ont, et ceux-ci n'en ont aucune.

13. MISE À JOUR OPÉRATIONS

Mme Bélanger partage que la mine Casa Berardi doit composer avec de nombreux défis en ce moment. Les mesures de contrôle en place pour la Halde Mixte 3 vont bon train et la situation est stable. Elle rappelle qu'en juin, l'épisode des feux de forêt a forcé l'arrêt des opérations pendant plus de 22 jours. Cet aléa climatique a engendré une perte au niveau de la production et des revenus. Ainsi, ces éléments, lorsque couplés à l'augmentation des coûts d'exploitation, ont engendré une conjoncture qui a forcé l'entreprise à procéder à des mises à pied cet été. Elle précise qu'il y a eu 74 mises à pied en juillet. Toutefois, ceci n'inclut pas les départs et les postes à combler qui ont été fermés, au total, cela représente autour de 130 emplois.

Parmi les options possibles étudiées pour la suite, l'entreprise a choisi d'ajuster le plan long terme de la mine. Ce plan vise à demander les autorisations aux instances gouvernementales pour les 2 prochaines fosses en même temps. L'exploitation de la fosse 160 sera aussi devancée afin de réduire les coûts en lien avec le troisième rehaussement du parc à résidus.

Les effets de ces décisions sont :

- ✓ Fin 2026 | Fin de l'extraction de la fosse 160
- ✓ Fin 2027 | Fin du traitement de minerai
- ✓ 2028 – 2030 | Aucune extraction ni traitement de minerai
 - Période d'investissement, de construction d'infrastructure pour les fosses à venir
 - Intégration de la restauration progressive du secteur Est

Mme Bélanger conclut en annonçant que la volonté d'effectuer des travaux de restauration progressive dès 2028 vise à utiliser le matériel disponible et permettre de maintenir certains emplois durant cette période d'investissement.

ÉCHANGES

Intervention 14.

Un membre partage qu'il y a beaucoup d'inquiétudes en ce moment à VVB concernant les mises à pied et le départ de plusieurs employés. Il demande si l'entreprise prend le temps de rencontrer les employés pour être transparent. Il s'interroge à savoir si l'entreprise réussira à embaucher pour le redémarrage considérant que plusieurs travailleurs risquent de se trouver un emploi ailleurs. Trouver des employés dans un contexte de manque de main-d'œuvre ce n'est pas facile et trouver des employés qualifiés ça l'est encore plus. Plusieurs se demandent si la mine sera en mesure de redémarrer ses opérations.

Mme Bélanger répond que le contexte économique et la réalité des aléas climatiques avaient déjà mené à plusieurs départs. Elle rassure les participants en soulignant que la direction a pris soin de rencontrer les employés pour leur expliquer les orientations futures de façon très transparente pour limiter l'effet de surprise. Elle souligne que la direction est bien consciente de la situation que cela engendre chez les employés. La bonne nouvelle c'est que le projet qui sera présenté tout à l'heure permettra de porter la durée de vie de la mine à 2037.

Mme Larouche ajoute que les commentaires négatifs l'emportent souvent sur les commentaires positifs. Le nombre d'employés qui veulent rester jusqu'à la fin de vie de la mine est significatif, mais leurs voix à moins de portée. Selon elle, il est important d'encourager la portée de ce type de discours et de poursuivre les efforts de rétention en cours pour garder le sentiment d'appartenance.

Intervention 15.

Un membre demande si lors des mises à pied un effort a été fait pour conserver les employés de VVB.

Mme Larouche répond qu'après avoir vérifié auprès des ressources humaines, elle confirme que des efforts ont été faits. À compétence égale, la main d'œuvre locale est priorisée, et ce tant à l'embauche que lors des mises à pied. La démarche dans ce cas précis a été d'évaluer d'abord quels postes l'entreprise a besoin, puis des facteurs comme l'assiduité, les compétences et le nombre d'avis disciplinaire reçu ont été considérés.

14. PROJET DE FUTURES FOSSES

Mme Bélanger explique que parmi les efforts pour assurer la pérennité de la mine, l'entreprise a pris la décision de jumeler les deux prochaines fosses en un seul projet. Ainsi, les demandes d'autorisation seront déposées aux instances gouvernementales pour la fosse WMCP ainsi que la fosse Principale dans sa vue d'ensemble. De plus, ce Projet de futures fosses va nécessiter de nouvelles infrastructures, dont entre autres :

- ✓ Une halde à stérile
- ✓ Le déplacement du chemin d'accès à la mine
- ✓ L'ajout d'un chemin pour le transport du minerai dans un souci de sécurité
- ✓ L'ajout d'un 2^e effluent dans le secteur ouest

Le Projet en question pourrait être assujéti à la Procédure d'études d'impact sur l'environnement du Québec. L'entreprise est consciente qu'il s'agit d'une démarche de longue haleine. Cependant, plusieurs études environnementales et techniques sont en cours, et ce, depuis 2019.

Mme Bélanger poursuit en présentant les principaux impacts potentiels du Projet, soit le détournement du ruisseau Kaobabikawi et le dénoyage potentiel d'une zone aquifère souterraine. Elle souligne que l'étude d'impact permettra de bien évaluer les impacts, les mesures pour les réduire, pour les atténuer et pour les surveiller. L'entreprise vise aussi à maximiser les infrastructures existantes et limiter l'empreinte du site. Elle présente ensuite une liste non exhaustive des études environnementales réalisées et à venir.

Finalement, Mme Bélanger conclut en annonçant les intentions de l'entreprise en matière d'information-consultation qui visent à être inclusives et transparentes. Des rencontres ont été tenues depuis septembre avec plusieurs parties prenantes prioritaires afin de présenter le Projet et recueillir les commentaires. Toutes les parties prenantes prioritaires devraient être rencontrées d'ici décembre. Par la suite, l'équipe va poursuivre les démarches d'information-consultation avec le milieu tout au long de l'évolution de ce Projet.

ÉCHANGES

Intervention 16.

Un participant demande de clarifier l'historique de la fosse XMCP.

Mme Bélanger répond qu'il s'agit d'une extension de la Fosse EMCP (*East Mine Crown Pillar*) vers l'Ouest. Elle montre l'emplacement sur la carte.

ÉCHANGES

Intervention 17.

Un membre demande de clarifier l'expression "ségréguer les eaux".

Mme Bélanger répond que ça veut dire séparer, ou éviter de mélanger des eaux qui auraient des caractéristiques différentes comme l'eau de pluie et l'eau de ruissellement des haldes à stériles envoyées vers des fossés collecteurs différents.

Intervention 18.

Un participant mentionne qu'il a entendu parler d'un enjeu en lien avec une veine d'eau qui serait trop volumineuse à gérer. Il demande des éclaircissements à ce sujet et demande si cela va affecter l'accès en eau potable des villages autour ou encore d'autres entreprises à proximité, dont Onibi.

Mme Bélanger rassure les membres à l'effet qu'aucun impact n'est anticipé sur l'accès à l'eau potable pour les villages à proximité, considérant que le plus près est à 60 km. Elle ajoute qu'en effet, comme présenté dans les impacts potentiels il y a un aquifère sous la zone prévue pour la fosse Principale qui représente d'importants volumes d'eau. Des études sont d'ailleurs en cours pour évaluer les meilleures mesures à prendre pour réduire les impacts sur cet acquière. Pour ce qui est d'Onibi, elle souligne que l'aquifère utilisé par l'entreprise n'est pas le même. Considérant la distance de 30 km qui sépare les deux aquifères, il serait très surprenant que des impacts soient anticipés pour eux, mais le tout sera analysé de façon rigoureuse.

Intervention 19.

Un membre souligne son étonnement sur le fait que le préfet de la MRC n'a pas été rencontré avec les autres élus locaux.

Mme Bélanger répond que le préfet sera rencontré durant la rencontre avec les partenaires, qui est prévue en novembre. Pour les prochaines fois, en effet, il pourrait être rencontré avec les élus.

15. ADOPTION DU CALENDRIER 2024

Mme Larouche propose pour l'année 2024 de revenir à 4 rencontres par année. Ainsi, le Comité pourra échanger sur l'évolution du Projet de futures fosses plus en profondeur. Afin d'alléger les rencontres, elle propose aussi d'enlever certains sujets qui ne sont plus d'actualité, comme celui de la fosse 160.

La proposition est adoptée par les participants.

ÉCHANGES

Intervention 20.

Un membre remarque une erreur sur la date de rencontre qui était prévue pour le 25 janvier.

Mme Larouche confirme qu'il s'agit d'une erreur et changera la date pour le 24 janvier.

16. SUIVIS ENVIRONNEMENTAUX

Mme Bélanger explique que la plupart des suivis environnementaux depuis mai sont conformes. Cependant pour l'effluent, des défis ont été vécus depuis son ouverture en août, lesquels se résument ainsi :

- ✓ La demande du fédéral suite à la fermeture de l'effluent en novembre 2022 qui a été déclaré toxique en janvier 2023 par le laboratoire était de faire 3 échantillons tous les 10 jours afin d'assurer la non-toxicité de l'effluent avant de revenir à une fois par mois
- ✓ Une fois les échantillons analysés par le laboratoire indépendant, ce dernier est tenu d'aviser Hecla Québec immédiatement pour permettre à l'équipe de fermer l'effluent
- ✓ Des échantillons ont été perdus, des résultats ont été mélangés et le laboratoire a avoué avoir eu des enjeux de fiabilité pour le test de toxicité
- ✓ L'équipe a donc décidé de changer de laboratoire
- ✓ Depuis, les résultats sont conformes
- ✓ La situation a duré de 4 à 5 semaines
- ✓ Il y a seulement 2 laboratoires agréés au Québec qui offrent ce service
- ✓ Les défis touchent la toxicité liée à la truite et la daphnie, tout ce qui touche aux métaux était conforme

ÉCHANGES

Intervention 21.

Un participant souligne le fait que le problème de livraison des chaudières ne vient pas de la mine, mais bien du laboratoire.

Mme Bélanger confirme qu'il y a eu des problématiques avec le transporteur et le laboratoire, mais qu'Hecla s'assurait d'expédier ses chaudières selon les consignes du laboratoire. Elle ajoute que cela engendre des complications pour la mine, car les processus de fermeture et d'ouverture de l'effluent demandent beaucoup de travail. Mme Bélanger assure toutefois continuer à prendre des mesures préventives en lien avec la gestion de l'effluent, notamment en procédant à la fermeture préventive de celui-ci, lorsque les conditions ne sont pas favorables à la conformité.

Intervention 22.

Un membre questionne Mme Bélanger sur le niveau de récurrence des incidents particuliers, comme le camion qui a subi un incendie au courant de la saison estivale.

Mme Bélanger confirme que ce type de situation n'est pas monnaie courante et que ce sont des situations isolées.

Intervention 23.

Un participant demande si la quantité de déversements encourue à la mine Casa Berardi se situe dans les niveaux normaux attribués à l'industrie minière.

Mme Bélanger confirme que oui considérant qu'il y a un nombre important d'équipement et de véhicules utilisés sur le site. Elle souligne toutefois que les employés sont obligés de déclarer tout déversement dépassant 1 litre. S'il y en avait très peu, ce serait un indicateur que les employés ne respectent pas les procédures. Il est donc préférable d'être aux faits des déversements survenus, plutôt que cela soit caché. Cela permet de les gérer avec plus de diligence.

17. FAITS SAILLANTS VDMD

Mme Bélanger présente les différents objectifs de performance et leur avancement pour la gestion de l'eau et la gestion des changements climatiques. Elle mentionne notamment la tenue de la première rencontre du groupe de travail interne sur la gestion de l'eau (GDT) qui a eu lieu le 18 septembre dernier. Ce groupe a pour but de maximiser la synergie entre les différents départements en lien avec la gestion de l'eau. De plus, l'amélioration de la collecte de données en lien avec la consommation d'eau a été discutée lors de la première rencontre du GDT.

18. SUIVIS DES SIGNALEMENTS

Mme Larouche mentionne qu'il n'y a eu aucun nouveau signalement depuis mai. Comme chaque année, un suivi est fait en lien avec la gestion des poussières avec le requérant concerné pour s'assurer qu'il est satisfait. Les échanges constants permettent d'ajuster les pratiques au besoin. À ce jour, le requérant est satisfait des efforts de gestion qui sont faits. Elle souligne que les efforts seront maintenus en 2024.

19. RELATIONS AVEC LE MILIEU

Mme Larouche présente le taux OSHA à ce jour, pour 2023. Il s'agit d'une fréquence qui comptabilise les heures de travail impactées pour chaque 100 000 heures travaillées à la mine. Elle souligne que la fréquence est de 1.77 et que l'objectif annuel de 1.57 pour 2023 est en voie d'être atteint.

DÉMARCHE DE RELATION DE PROXIMITÉ AVEC VVB

Elle rappelle aux membres que la démarche VVB qui leur avait été présentée en mai s'est poursuivie. Elle partage que le premier Café Rencontre, tenu en mai fut un succès. L'événement a permis de créer des opportunités d'échanges avec les citoyens. Elle poursuit en affirmant vouloir renouveler l'expérience d'ici la fin de l'année. Elle mentionne aussi qu'une deuxième Infolettre, dédiée à VVB, est aussi prévue à l'automne.

ÉCHANGES

Intervention 24.

Un participant demande s'il est possible de voir ce qui ressort de ces rencontres?

ÉCHANGES

Mme Larouche répond qu'assurément, une fois les sondages de rétroactions comptabilisés, ils pourront être présentés au Comité.

Mme Bélanger ajoute que l'un des commentaires reçus était le fait que les participants s'attendaient à plus d'informations techniques en lien avec la mine, ce qui pourra être ajusté lors du prochain.

Intervention 25.

Un membre mentionne que les cartes sont des outils d'aide à la compréhension qui sont appréciés par les citoyens. Donc, d'augmenter si possible le nombre de cartes et de représentations visuelles qui sont présentées.

Mme Larouche répond que c'est effectivement un très bon point et que l'équipe prévoit s'ajuster.

Par la suite, Mme Larouche présente les différents graphiques illustrant la répartition des dons et commandites par créneaux ainsi que par secteurs géographiques.

Elle demande aux membres si cette nouvelle façon de présenter l'information leur paraît adéquate. Selon elle, cette façon permet d'offrir un regard plus représentatif de l'année en cours, en plus de pouvoir démontrer le respect de l'ordre prioritaire des créneaux choisis par le Comité.

ÉCHANGES

Intervention 26.

Un participant demande d'éclaircir comment le montant des dons en éducation a été déterminé.

Mme Larouche répond que les montants alloués à la fondation de l'UQAT entrent dans l'équation et précise que dès que quelque chose a un lien avec l'éducation, ce montant est comptabilisé dans la catégorie de l'éducation. Cependant, les montants reliés au sport-étude sont comptabilisés dans la catégorie des sports.

Intervention 27.

Un membre demande des exemples d'organismes environnementaux qui ont bénéficié de dons de la part d'Hecla Québec.

Mme Bélanger répond que l'OBVAJ fait partie des organismes.

ÉCHANGES

Intervention 28.

Un participant demande ce à quoi la catégorie prestige correspond.

Mme Larouche précise que la catégorie prestige inclut tout ce qui permet de faire rayonner l'industrie minière, comme les journées carrières par exemple.

Intervention 29.

Un membre demande s'il est possible pour la prochaine rencontre de garder ces diapositives et d'ajouter les données actualisées, dans le but de pouvoir comparer et observer l'évolution à travers le temps.

Mme Larouche assure que cela est possible et que ce sera fait.

20. TOUR DE TABLE

Mme Larouche invite les participants à faire un dernier tour de table afin de partager leurs niveaux de satisfaction face à la rencontre.

ÉCHANGES

Intervention 30.

Un membre mentionne que l'Halloween et Noël arrivent bientôt et se demande si Hecla Québec va organiser quelque chose à ce sujet sous la forme de dons ou d'activités pour le secteur de VVB.

Mme Larouche affirme qu'effectivement il y a des dons prévus pour le *party* de Noël et la fête des enfants. Elle mentionne également que c'est bénéfique pour la rétention des employés d'avoir des événements festifs où le bon travail des employés est souligné. Elle poursuit en disant que la mine ne prévoit cependant pas donner de bonbons à l'Halloween, mais qu'elle est ouverte si les membres ont d'autres suggestions.

ÉCHANGES

Intervention 31.

Un participant annonce que des activités auront lieu le 28 octobre prochain à la Maison des jeunes de VVB. Ainsi, le membre questionne Mme Larouche sur la possibilité d'établir une collaboration avec la mine Casa Berardi.

Mme Larouche affirme qu'en effet, il sera possible d'organiser quelque chose.

Intervention 32.

Un participant remercie Mme Larouche et Mme Bélanger de leur présence ce soir et pour la participation de tous.

Intervention 33.

Un membre évoque l'inquiétude en lien avec les mises à pied et le contexte économique qui sont ressentis par beaucoup de gens. Le membre affirme qu'au niveau personnel, son inquiétude réside dans le fait que par le temps que la mine Casa Berardi redémarre vers le début de 2030, plusieurs nouvelles mines démarreront également. Il souligne ainsi les défis que devra relever Hecla Québec au niveau de la rétention de personnel et de l'attractivité.

Mme Larouche et Mme Bélanger accueillent ce commentaire et affirment comprendre les préoccupations évoquées. Elles ajoutent également que la direction est au fait de ces enjeux et que des efforts sont déployés en ce sens.

Intervention 34.

Un membre affirme que la rencontre était très intéressante et qu'il serait apprécié d'avoir plus d'images et de schéma comme pour les activités de décapage par exemple.

ÉCHANGES

Intervention 35.

Un membre questionne sur le fait qu'il doit y avoir des ressources de vulgarisation du domaine minier qui sont disponibles sur le Web.

Mme Bélanger affirme que de telles ressources existent bel et bien. Elle poursuit en invitant le membre à demander plus du renforcement personnalisé pour des sujets précis pour ne pas trop alourdir les rencontres. Elle ajoute que le fait d'ajouter une rencontre l'an prochain permettra de libérer plus de temps pour vulgariser davantage les notions plus techniques.

Intervention 36.

Un intervenant remercie Mme Larouche et Mme Bélanger pour la rencontre et souligne que les relations et l'attention portée au milieu de VVB se sont beaucoup améliorées.

Intervention 37.

Un membre affirme retenir de cette rencontre qu'il y a beaucoup de défis en ce moment pour l'entreprise et de préoccupations au sein du milieu. Il apprécie la transparence dont fait preuve Hecla Québec à ce niveau. Il apprécie également le temps qui est pris pour répondre aux questions de la population ainsi que les informations qui sont partagées avec celle-ci.

Intervention 38.

Un participant souligne qu'il aimerait avoir un tableau comparatif entre l'année passée et celle en cours concernant les déversements pour ainsi être en mesure de voir l'évolution au fil des ans.

Mme Bélanger confirme que cela sera fait.

ÉCHANGES

Intervention 39.

Un membre demande si la contribution financière pour le club des petits déjeuners est faite à l'organisme provincial ou directement à l'école qui le demande.

Mme Larouche explique que ce sont les écoles locales qui le demandent directement et qui reçoivent la contribution.

Intervention 40.

Un participant demande si un citoyen peut faire une demande pour l'école de son quartier ou si l'école doit faire la demande elle-même.

Mme Larouche répond que la demande doit être faite par l'école.

21. MOT DE LA FIN

Mme Larouche et Mme Bélanger remercient les membres de leur présence et leur participation lors de cette rencontre.

SOMMAIRE DE LA RENCONTRE

DÉCISIONS

LES PARTICIPANTS ONT DÉCIDÉ :

- ✓ D'adopter la version bonifiée des Modalités de fonctionnement du Comité
- ✓ D'accepter les ajouts proposés pour cette année au Rapport d'activités 2023 du Comité
- ✓ D'accepter le plan de diffusion proposé pour le Rapport d'activités 2023 du Comité
- ✓ D'adopter la proposition de Calendrier de travail pour 2024

SUGGESTIONS

IL A ÉTÉ SUGGÉRÉ :

- ◆ Évaluer la possibilité de jumeler l'initiative du choix des semences pour la restauration à des projets de transmission de connaissances traditionnelles en incluant les jeunes et les aînés de Pikogan
- ◆ De rencontrer le préfet de la MRC Abitibi-Ouest en même temps que les élus locaux
- ◆ D'augmenter les supports visuels utilisés lors des prochains Cafés Rencontres de VVB
- ◆ D'ajouter les données actualisées aux anciennes pour comparer l'évolution dans le temps de la distribution des dons et commandites
- ◆ D'évaluer les possibilités de collaboration pour les activités d'Halloween dédiées aux jeunes de VVB
- ◆ Offrir un tableau comparatif entre l'année précédente et celle en cours concernant les déversements environnementaux pour voir l'évolution au fil des ans
- ◆ Inclure plus d'images et de schémas aux présentations comme pour les activités de décapage par exemple

ENGAGEMENTS

HECLA QUÉBEC S'EST ENGAGÉ À :

- ❖ Tenir des séances d'information-consultation avec la Première Nation d'Abitibiwinini ainsi qu'avec le Comité de liaison en lien avec la mise à jour du Plan de restauration de la mine Casa Berardi

SUIVIS

LES SUIVIS À EFFECTUER SONT :

- ☐ Partager la version préliminaire du Rapport annuel 2023 pour commentaires
- ☐ Changer la date de la rencontre de janvier, pour le 24 janvier au Calendrier 2024
- ☐ Partager les commentaires reçus lors du premier Café Rencontre de VVB
- ☐ Évaluer une potentielle collaboration pour l'activité d'Halloween à la Maison des jeunes de VVB
- ☐ Partager le compte rendu de la R16 pour commentaires
- ☐ Déposer le document des Modalités de fonctionnement ajusté sur le site Web et le partager aux membres

ANNEXE I

LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBRES DU COMITÉ DE LIAISON ET SECTEUR REPRÉSENTÉ

- ▶ Mme Annie Payer, Secteur économique – Nord-du-Québec
- ▶ Mme Émilie Alain, Secteur économique – Abitibi-Ouest
- ▶ M. Gaetan Provencher, Secteur résident – Nord-du-Québec
- ▶ Mme Isabelle Métivier, Secteur éducation
- ▶ Mme Karine Lacroix, Secteur municipal – Nord-du-Québec
- ▶ Ghizlane Driouich, Secteur environnement - Abitibi-Ouest et Nord-du-Québec
- ▶ Mme Vicky Ledoux, Secteur résident – Abitibi-Ouest

MINE CASA BERARDI

- ▶ Mme Mélissa Larouche, Coordinatrice aux communications et relations avec le milieu
- ▶ Mme Émilie Bélanger, Directrice développement durable et relations avec le milieu
- ▶ M. Jacob Rousson, Stagiaire en environnement

ANNEXE II

ORDRE DU JOUR

COMITÉ DE LIAISON MINE CASA BERARDI

Municipalité de Beaucanton

11 octobre 2023 – 18h30 à 21 h

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Validation du déroulement de la rencontre
3. Partage Santé & Sécurité – Environnement
4. Échos du milieu
5. Suivis de la rencontre précédente
6. Retour sur le compte rendu de la rencontre précédente
7. Présentation thématique n° 1 - Plan de restauration
8. Présentation thématique n° 2 – Biodiversité
9. Présentation thématique n° 3 – Parc à résidus
10. Adoption des Modalités de fonctionnement bonifiées
11. Validations en lien avec le Rapport Annuel 2023
12. Validation de la mise à jour annuelle des parties prenantes
13. Mise à jour sur les opérations
14. Projet de futures fosses
15. Adoption du Calendrier de travail thématique pour 2024
16. Suivis environnementaux
17. Faits saillants VDMD
18. Suivi des signalements
19. Mise à jour sur les relations avec la communauté
20. Tour de table
21. Mot de la fin

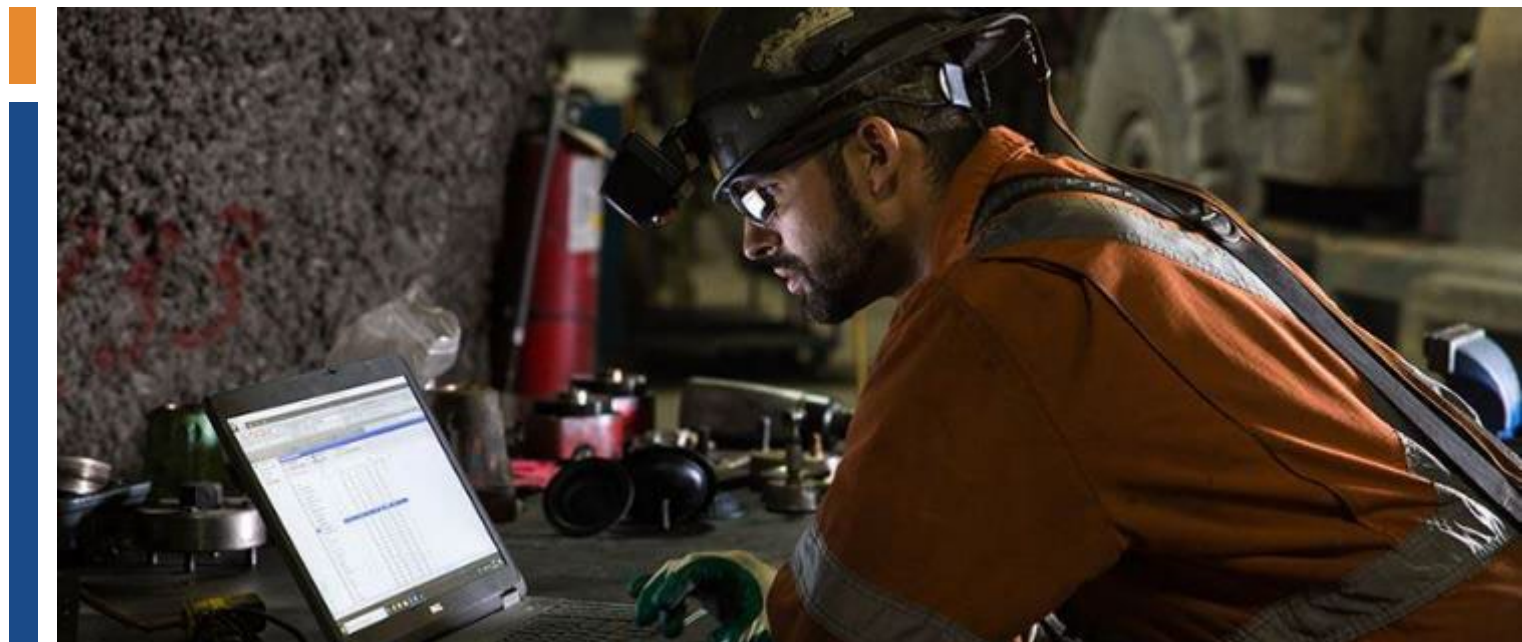
ANNEXE III

PRÉSENTATION CASA BERARDI

COMITÉ DE LIAISON MINE CASA BERARDI

Rencontre n° 16

11 octobre 2023



RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE.

MOT DE BIENVENUE



- ▶ Adopter le Calendrier de travail 2024
- ▶ Valider la mise à jour 2023 des parties prenantes
- ▶ Adopter les Modalités de fonctionnement bonifiées
- ▶ Prendre une photo de groupe pour le Rapport Annuel du Comité
- ▶ Aborder les thématiques suivantes :
 - ✓ Plan de restauration
 - ✓ Biodiversité
 - ✓ Parc à résidus

DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

- Partage Santé & Sécurité – Environnement
- Tour de table – Échos du milieu
- Suivis de la rencontre précédente
- Retour sur le compte rendu de la dernière rencontre
- Présentation thématique # 1 : Plan de restauration
- Présentation thématique # 2 : Biodiversité
- Présentation thématique # 3 : Parc à résidus

Pause de 10 minutes

- Adoption des Modalités de fonctionnement bonifiées
- Validations en lien avec le Rapport Annuel 2023
- Validation annuelle – Mise à jour 2023 des parties prenantes
- Mise à jour sur les opérations
- Projet futures fosses
- Adoption du Calendrier de travail 2024
- Suivis environnementaux
- Faits saillants VDMD
- Suivi des signalements
- Mise à jour sur les relations avec la communauté
- Mot de la fin

PARTAGE SST OU ENVIRONNEMENT



TOUR DE TABLE

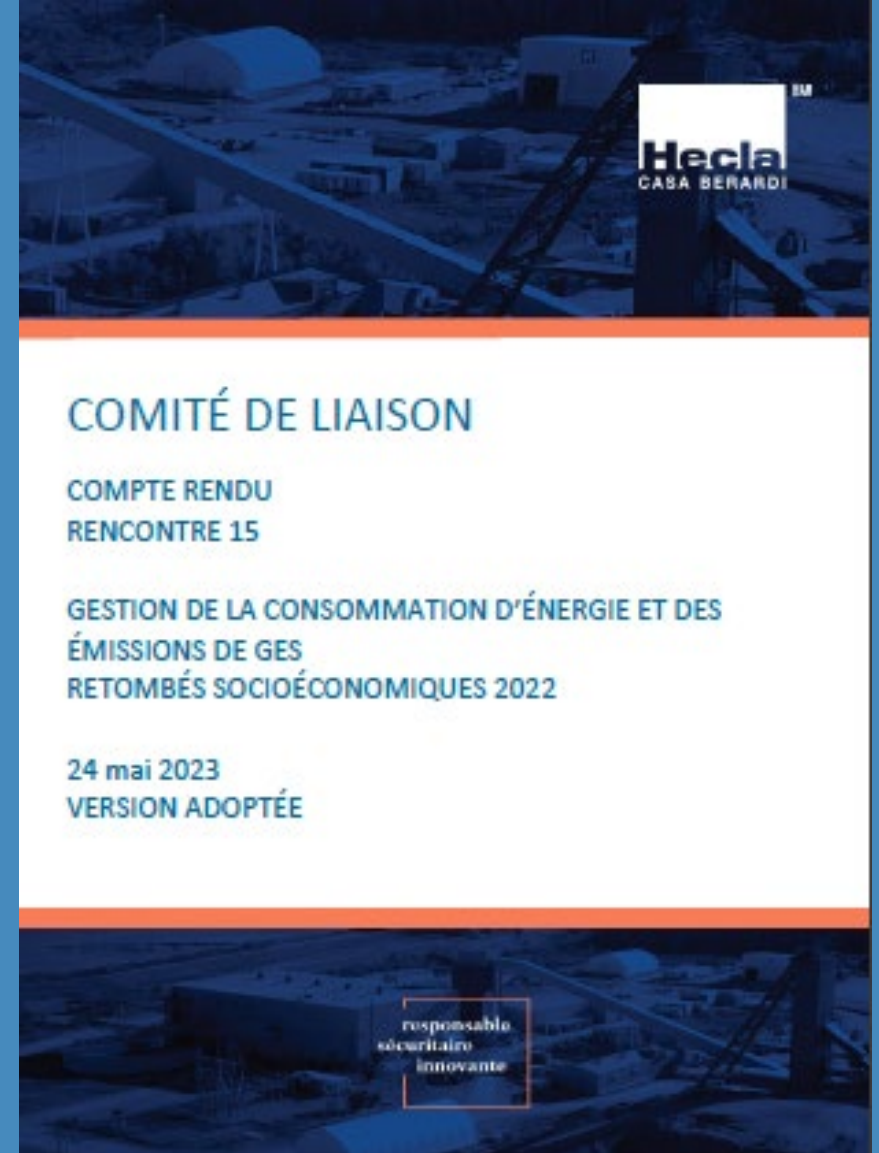


SUIVIS DE LA RENCONTRE PRÉCÉDENTE



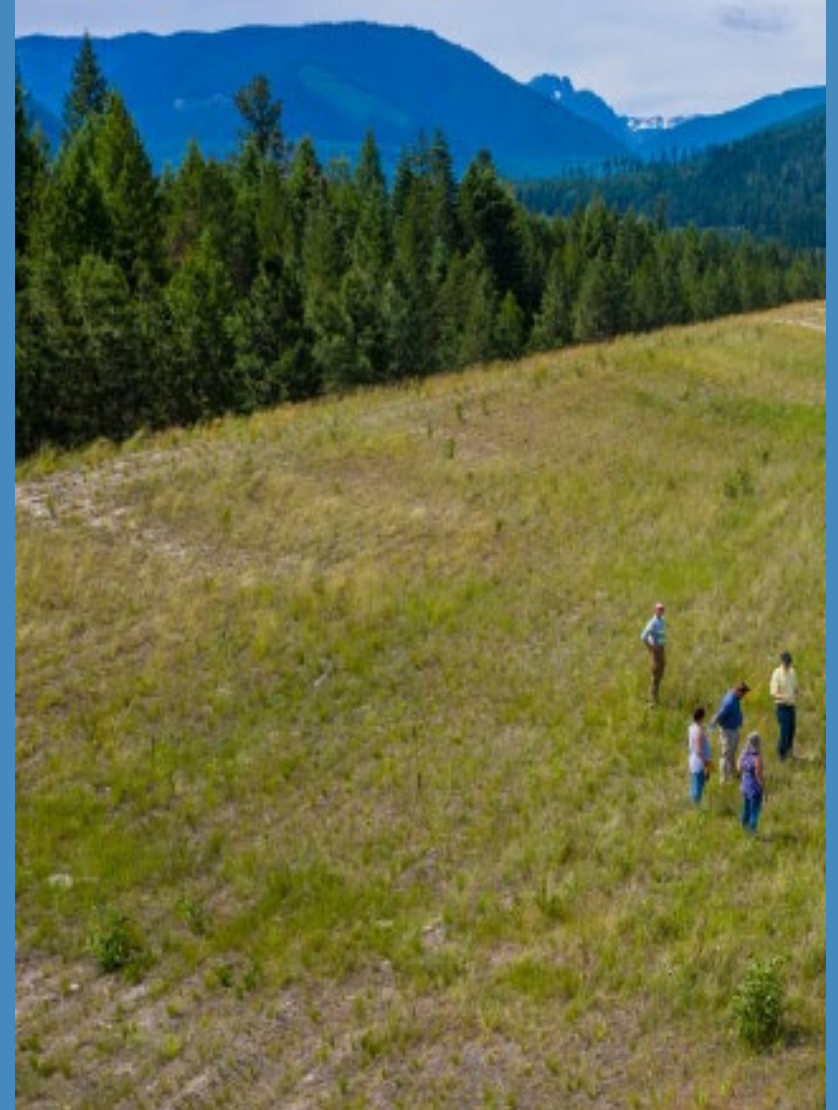
SUIVIS	MISE À JOUR
☐ Partager le compte rendu de la R15 pour commentaires	✓ Fait par Mélissa
☐ Confirmer le lieu de la R16 dans le secteur de VVB	✓ Fait par Mélissa
☐ Inclure le lien vers la vidéo du Projet Caribou au compte rendu pour que les membres puissent la visionner	✓ Fait par Mélissa
SUGGESTIONS	MISE À JOUR
▪ D'explorer les pistes de collaboration régionales partagées en matière de changements climatiques	☐ Sera fait en 2024
▪ D'évaluer la pertinence d'ajouter les réseaux sociaux aux canaux officiels de la PGS	✓ Fait par Mélissa

RETOUR SUR LE COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RENCONTRE



THÉMATIQUE # 1

PLAN DE RESTAURATION



NOUVEAUTÉS DEPUIS 2022

- ✓ Rapports d'avancement déposés au MERN tous les ans tel que demandé

PROCHAINE MISE À JOUR DU PLAN DE RESTAURATION

- ✓ Dépôt du Plan de restauration mis à jour au MERN prévu en 2024
- ✓ Le Plan sera ajusté en fonction :
 - Des événements liés à la Halde Mixte 3
 - Des nouvelles infrastructures

INTENTIONS D'INFORMATION-CONSULTATION

- ✓ Le Plan de restauration mis à jour fera l'objet d'échanges avec :
 - La Première Nation d'Abitibiwinini
 - Le Comité de liaison

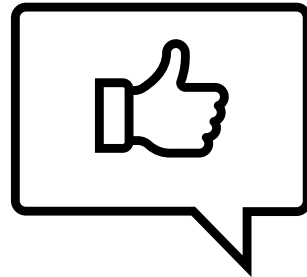
ACTIONS PRÉVUES EN 2024

- ✓ Mandater un consultant pour la mise à jour prévue en 2024

SUIVI DES ENGAGEMENTS	PROGRESSION ET COMMENTAIRES	
► Restaurer progressivement les fosses	✓ Remplissage des fosses débuté en 2022 ✓ Matériaux issus du décapage de la Fosse 160 ✓ La restauration progressive avance en fonction de la disponibilité des matériaux – stériles, mort terrain et argile	
FOSSE EMCP	2023	2022
	✓ À venir - m ³ de matériaux entreposé	✓ 300 000 m ³ de matériaux entreposé
	✓ À venir - % de la capacité	✓ Environ 2 % de la capacité
► Restauration et fermeture progressive de la cellule #2	✓ 80 % réalisé en 2022 ✓ En attente due au rehaussement de la cellule 3	

SUIVI DES ENGAGEMENTS	PROGRESSION ET COMMENTAIRES
► Valider le choix des espèces utilisées pour l'ensemencement du parc à résidus auprès de Pikogan, tel que mentionné dans l'Entente conclue avec la communauté	□ Tel que proposé par un des membres du comité l'an dernier, Hecla en temps opportun, consultera et regardera les ouvertures de collaborations avec la Première Nation d'Abitibiwinini
SUGGESTIONS DU COMITÉ	PROGRESSION ET COMMENTAIRES
► Préserver les semences des plantes afin de les réutiliser sur le site de restauration	

QUESTIONS / COMMENTAIRES



THÉMATIQUE # 2

BIODIVERSITÉ



BIODIVERSITÉ

NOUVEAUTÉS DEPUIS 2022

- ✓ Poursuite des efforts de sensibilisation des employés
 - Importance de ne pas nourrir la faune présente sur le site
 - Observation d'espèces à statuts
 - Infolettre environnement d'août et septembre 2023
- ✓ Poursuite des efforts pour trouver des projets de compensation

ACTIONS PRÉVUES EN 2024

- ✓ Pour 2023 : on vise maintenir nos acquis
 - Performance de AA-A-B

Quelles espèces à statut pourraient se retrouver sur le site de Casa Berardi?

- La chauve-souris nordique
- La petite chauve-souris bru
- Le caribou des bois
- La chauve-souris rousse de
- La belette pygmée
- Le campagnol-lemming de
- Le campagnol des rochers
- La chauve-souris argenté *
- La chauve-souris cendrée *
- Le cougar
- Le carcajou

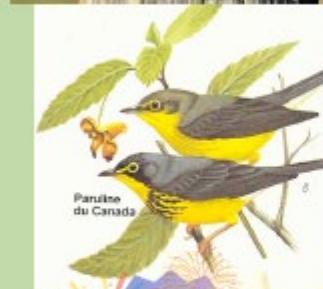
Les * désignent des espèces déjà vues sur le site



Quelles espèces à statut pourraient se retrouver sur le site de Casa Berardi?

*Représente les espèces déjà observées sur le site.

- Le hibou des marais
- La pygargue à tête blanche*
- L'engoulevent d'amérique*
- Le quiscal rouilleux
- Le moucherolle à côté olive
- La paruline du Canada
- Le râle jaune



Les gagnants du Bon Coup environnement: Willy Gagnon, Hecla Kevin Thiffault

GESTION DE LA BIODIVERSITÉ

OBJECTIFS		AVANCEMENT
1.	▶ Consolider et améliorer la gestion des connaissances ▪ Rapatrier, gérer et cartographier les connaissances ▪ Construction d'une base de données globale – Outil d'aide à la décision ▪ Projet de cartographie dynamique évolutive dans le temps	☐ Processus de sélection de l'information utile à avoir à la base de données en cours
2.	▶ Élaborer un système de gestion de la biodiversité ▪ Il s'agit d'un Module en soi qui sera ajouté au Système de gestion Environnemental de la mine Casa Berardi	☐ À venir ☐ Risque d'être reporté en 2024
3.	▶ Outiller les travailleurs pour signaler la présence d'espèces à statut sur le site afin de mieux comprendre leur utilisation du site minier ▪ Les actions à venir pourrait inclure un calepin d'indentification des espèces à statuts ▪ Une Procédure de notification d'observation ▪ Une Fiche d'observation ▪ Des balises pour l'intégration des données à la base de données / cartographie dynamique	☒ Activités d'information et sensibilisation déjà réalisées ☒ Les travailleurs sont déjà invités à déclarer leurs observations ☐ Des fiches descriptives des espèces à statuts sont en cours ☐ Les outils sont en cours de bonification ☐ Collaboration potentielle avec Pikogan à évaluer

RAPPEL DES OBJECTIFS VISÉS PAR LA POLITIQUE

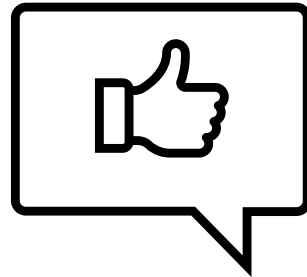
En appliquant le Protocole de gestion de la biodiversité de VDMD, Hecla travaille à l'atteinte des objectifs de développement durable suivants :

- ▶ Prendre en considération la conservation de la biodiversité, dans chaque étape du cycle de vie de la mine, en visant la séquence d'atténuation : éviter, minimiser, atténuer et compenser
- ▶ Évaluer les répercussions de nos activités pour préserver les avantages que procurent les écosystèmes sains
- ▶ Lors de la restauration, rétablir la vitalité et la diversité des écosystèmes pour répondre aux besoins des utilisations éventuelles
- ▶ Travailler en collaboration avec la communauté, dans le but de créer des projets de recherche, encourager l'inclusion des connaissances traditionnelles, réduire la dégradation des habitats et la perte de biodiversité et la considérer au sein des processus locaux de gestion du territoire

SUIVI DES ENGAGEMENTS		PROGRESSION ET COMMENTAIRES	
ENGAGEMENTS DE LA POLITIQUE			
1.	▶ Assurer la conformité de notre gestion de la biodiversité aux exigences réglementaires, aux engagements corporatifs et aux aires protégées réglementées	✓ Fait ✓ Aucune aire protégée à ce jour à proximité de la mine ☐ Les travaux pour mieux documenter nos efforts sont toujours en cours	
2.	▶ Adhérer aux exigences de l'initiative VDMD en matière de gestion de la biodiversité	☐ En cours ☐ L'audit interne à venir en décembre est en préparation	
3.	▶ Assurer une gestion responsable dans un souci de réduire les impacts potentiels sur la biodiversité et les habitats critiques, en plus d'éviter d'effectuer des activités à l'intérieur des sites de patrimoine mondial	✓ Fait ✓ Inclus à chaque demande de permis ✓ Aucun site de patrimoine mondial à proximité de la mine à ce jour	
4.	▶ Poursuivre notre amélioration continue en mettant à jour annuellement notre Plan de gestion de la biodiversité, lequel inclura l'évaluation et la surveillance des composantes significatives identifiées	☐ En cours ☐ Environ 20 % réalisé ☐ Intention ferme de terminé pour l'audit de décembre	
5.	▶ Communiquer nos engagements en matière de gestion de la biodiversité avec nos employés, nos entrepreneurs et la communauté	✓ Fait ✓ Capsule d'intro – Responsabilité environnementale ✓ Énoncés inclus aux contrats des entrepreneurs ✓ CDL et CMEQ	

SUIVI DES ENGAGEMENTS		PROGRESSION ET COMMENTAIRES
ENGAGEMENTS DE LA POLITIQUE		
6.	▶ Définir et communiquer les responsabilités en matière de gestion de la biodiversité, incluant la reddition de comptes	✓ Fait ✓ La nouvelle Politique de 2022 inclut des rôles et responsabilités claires, incluant les rapports à faire ✓ Rapports internes émis à la Directrice Env. et au DG deux fois par année, incluant les défis et les bons coups
7.	▶ Mettre en place et maintenir à jour un système de gestion de la biodiversité	☐ En cours ☐ Retard au niveau de l'échéancier ☐ Pourrait être reporté en 2024
8.	▶ Échanger avec la communauté afin de comprendre leurs préoccupations et participer aux activités de concertation en lien avec la biodiversité	✓ Fait ✓ Collaboration avec la Chaire BCM de l'UQAT ✓ Projet Caribou avec Chantiers Chibougamau et Pikogan
9.	▶ Établir des objectifs de performance après avoir quantifié et analysé les impacts de nos activités sur la biodiversité, lesquels seront présentés au sein des activités de redditions de comptes internes et externes	✓ Fait ✓ Maintenant présenté à chaque rencontre du Comité ✓ Voir la section Faits Saillants VDMD
10.	▶ Fournir les ressources nécessaires pour une mise en œuvre adéquate des engagements de la présente Politique	☐ Effort de réduction des dépenses nécessaires en 2023 ☐ Support externe prévu pour la cartographie dynamique a été annulé ☐ Le délai de réalisation sera en conséquence plus long

QUESTIONS / COMMENTAIRES



THÉMATIQUE # 3

PARC À RÉSIDUS



NOUVEAUTÉS DEPUIS 2022

- ✓ Bonification du Plan d'intervention d'urgence en cas de bris de digues
- ✓ Renforcement des capacités internes via des formations et des simulations annuelles
- ✓ Bonification du Système de gestion du parc à résidus
 - Précision des rôles et responsabilités
 - Mise à jour de l'analyse de risque
 - Amélioration de notre gestion documentaire
 - Tenue de la Revue de direction annuelle
- ✓ Travaux toujours en cours pour le 2^e rehaussement de la cellule #7
- ✓ Nouvel ingénieur désigné – Knight Piézol

ACTIONS PRÉVUES EN 2024

- ✓ Demandes d'autorisation et construction du 3^e rehaussement de la cellule #7
- ✓ Embauche d'un nouvel ingénieur au parc
- ✓ Mise en œuvre des recommandations issues des évaluations, audits et inspections externes

PRINCIPAUX RISQUES POUVANT ÊTRE LIÉS À UN PARC À RÉSIDUS

- ✓ Risques physiques
 - Stabilité des ouvrages
 - Qualité des matériaux utilisés lors de la construction
 - Entretien des conduites
- ✓ Risques chimiques
 - Teneur des substances qu'on peut retrouver dans les résidus comme le cyanure et le cuivre
- ✓ Risques environnementaux
 - Inondations
 - Tremblements de terre
 - Glissements de terrain
 - Changements climatiques

PARC À RÉSIDUS

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE RISQUES DE 2023

NIVEAUX DE RISQUES	MESURES INTERNES DE RÉDUCTION OU D'ATTÉNUATION
RISQUES BAS	
▪ Tempête extrême ▪ Tremblement de terre ▪ Inondations ▪ Changements climatiques ▪ Fissuration d'une digue	▪ Prévoir une capacité suffisante pour contenir l'eau de pluie ▪ Faire des modélisations pour assurer la stabilité même en cas tremblement de terre ▪ Avoir des fossés de collecte d'eau de surface pour éviter qu'une inondation atteigne le parc à résidus ▪ Ajuster nos modélisations en fonction des mises à jour des connaissances sur les changements climatiques ▪ Effectuer des analyses de bris de digues rigoureux
RISQUES MODÉRÉ	
▪ Tassement du sol lié à un compactage ou des matériaux inadéquats ▪ Niveaux élevés de cyanure dans les bassins, les eaux de surface ou les eaux souterraines ▪ Érosion interne des digues	▪ Avoir un programme de contrôle qualité robuste durant les travaux de construction, de rehaussement et d'entretien ▪ Utiliser des matériaux non-liquéfiable pour les digues ▪ Faire des inspections régulières pour les fissures et les réparer ▪ Réduire le cyanure et le cuivre en amont à l'usine
RISQUES ÉLEVÉ	
▪ Aucun	
RISQUES MAJEURS	
▪ Aucun	

RAPPEL DES OBJECTIFS VISÉS PAR LA POLITIQUE SUR LA GESTION DES RÉSIDUS

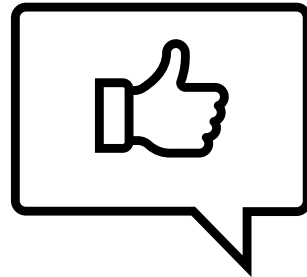
En appliquant le Protocole de gestion des résidus miniers VDMD, Hecla travaille à l'atteinte des objectifs de développement durable suivants :

- ▶ Assurer une gestion sécuritaire pour tous les cycles de vie de la conception à la fermeture des installations
- ▶ Démontrer notre responsabilité en matière de protection de la sécurité et de la santé de nos employés, de nos entrepreneurs et de la communauté
- ▶ Réduire au minimum les risques sociaux, économiques et environnementaux pour les générations présentes et futures et les obligations à long terme

SUIVI DES ENGAGEMENTS		PROGRESSION ET COMMENTAIRES	
ENGAGEMENTS DE LA POLITIQUE			
1.	▶ Assurer la conformité de notre gestion et de nos infrastructures aux exigences réglementaires, aux engagements corporatifs et aux pratiques d'ingénierie raisonnables et prudentes	✓	Fait
		✓	Exigences réglementaires : Surveillance en continu
		✓	Engagements corporatifs : Audit externe mené en 2022
		☐	Mise en œuvre des derniers correctifs demandés en cours
2.	▶ Adhérer aux exigences de l'initiative VDMD en matière de gestion des résidus	☐	En cours
		☐	75% du niveau B est atteint
		☐	55% du niveau A est atteint
3.	▶ Assurer une gestion responsable des résidus et des infrastructures dans le but de réduire les impacts potentiels à court et long terme, au niveau social, environnemental et économique, et ce, durant la planification, la conception, la construction et la gestion du parc à résidus	✓	Fait
		✓	Les scénarios de bris de digues ont été mis à jour en 2022
		✓	Analyse de risques mise à jour en 2023
		✓	Surveillance des travaux en continu
4.	▶ Poursuivre notre amélioration continue et respecter les critères de conception établis, les aires de stockage prévues pour les solides et les liquides, les meilleures technologies existantes et les meilleures pratiques applicables, dans la mesure du possible	✓	Fait
		✓	Tous les résidus sont stockés dans les endroits prescrits
		✓	L'évolution du parc prend en compte les meilleures pratiques de l'industrie
5.	▶ Communiquer nos engagements en matière de gestion des résidus avec nos employés, nos entrepreneurs, nos consultants et la communauté	✓	Fait
		✓	Rencontre annuelle des employés et Capsule d'intro Env.
		✓	Énoncés inclus aux contrats des entrepreneurs
		✓	R13 – CDL

SUIVI DES ENGAGEMENTS		PROGRESSION ET COMMENTAIRES	
ENGAGEMENTS DE LA POLITIQUE			
6.	▶ Définir, communiquer et vérifier la compréhension des responsabilités en matière de gestion des résidus, incluant la reddition de comptes, les niveaux d'imputabilité, d'autorité et de compétence	✓ Fait ✓ La Politique bonifiée en 2022 inclut des responsabilités claires, incluant les activités de reddition de comptes ✓ Le Manuel d'opération – exploitation et surveillance (MOES) est mis à jour annuellement et inclut les niveaux d'imputabilité	
7.	▶ Mettre en place et maintenir à jour un système de gestion des résidus avec l'aide des employés, des entrepreneurs et des consultants, lorsque pertinent	✓ Fait ✓ Un système de gestion est en place ✓ Des mises à jour et améliorations sont apportées en continue	
8.	▶ Échanger avec la communauté afin de prendre en compte leurs préoccupations et considérations relatives à la conception, l'emplacement, l'exploitation et la gestion des résidus miniers	✓ Fait ✓ R2 – R5 – R10 - R13 et R16	
9.	▶ Mener des revues de performance périodique, incluant des revues indépendantes, afin de soutenir l'amélioration continue en matière de santé, de sécurité et de gestion des risques	✓ Fait ✓ Audits interne et externe annuel ✓ Revue de direction interne annuelle ✓ Revue de performance externe annuelle	
10.	▶ Fournir les ressources nécessaires pour une mise en œuvre adéquate des engagements de la présente Politique	✓ Fait ✓ Les budgets sont ajustés à chaque année	

QUESTIONS / COMMENTAIRES



PAUSE

ADOPTION MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT BONIFIÉES



COMITÉ DE LIAISON – MINE CASA BERARDI

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

RÔLE – COMPOSITION – FONCTIONNEMENT

Adopté en Octobre 2023

Adopté en Mai 2022

Adopté en Janvier 2021

Adopté en Janvier 2020

Document rédigé par



OBJECTIFS VISÉS PAR LES BONIFICATIONS APPORTÉES

- ✓ S'ajuster au nombre variable de rencontres par année
- ✓ Préciser certains éléments demandés par le Règlement provincial régissant les comités de suivi
- ✓ Mieux refléter les nouvelles modalités de fonctionnement convenues

5. ENGAGEMENTS DES MEMBRES

Les membres du Comité, pour leur part, sont invités à contribuer des façons suivantes :

5.1. Participer à un minimum de trois rencontres régulières par année **sur 4, ou 2 rencontres régulières par année sur 3.**

7.2. ORDRES DU JOUR ET COMPTES RENDUS DES RENCONTRES

7.2.2. Un compte rendu est rédigé **par un tiers / rédigé par Hecla**, après chaque rencontre, et envoyé aux membres dans un délai raisonnable, **en tentant de ne pas dépasser 15 jours après la rencontre.** [...] Une fois approuvé, ce compte rendu devient public, **en tentant de le publier sur le site Internet au plus tard 2 jours après son adoption.**

7.4 PRÉVENTION ET GESTION DES DIFFÉRENDS

7.4.1. Le mode de fonctionnement du Comité comprend plusieurs mesures favorisant la prévention des différends. Si de tels différends venaient à subvenir, **l'animateur des rencontres, à titre de** un facilitateur indépendant et neutre, aura la responsabilité d'intervenir pour aider les membres à exprimer leurs positions, besoins ou intérêts et à identifier des zones de compromis et de solutions possibles.

VALIDATIONS EN LIEN AVEC LE RAPPORT ANNUEL 2023



VALIDATIONS EN LIEN AVEC LE RAPPORT ANNUEL 2023

RAPPEL DES OBJECTIFS DU RAPPORT ANNUEL

- ✓ Documenter les travaux réalisés par le Comité de liaison
- ✓ Mettre en lumière la contribution des membres à l'amélioration continue des pratiques d'Hecla
- ✓ Favoriser des liens solides avec la communauté

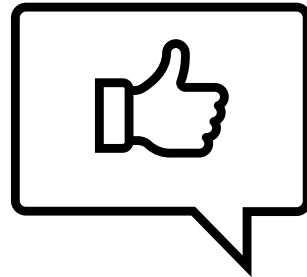
PROPOSITION D'AJOUTS EN PLUS DES SECTIONS HABITUELLES

- ✓ Mot d'introduction du nouveau directeur général
- ✓ Résultat du sondage d'évaluation des mécanismes d'échanges d'Hecla Québec
- ✓ Faits saillant VDMD et avancement des objectifs de performance
- ✓ Démarche relation de proximité avec VVB

PROPOSITION DE DISTRIBUTION

- ✓ Même recette gagnante que celle utilisées pour les années précédentes
- ✓ Partage du Rapport par courriel à l'ensemble des parties prenantes prioritaires
- ✓ Mise en ligne du Rapport sur le site Internet d'Hecla Québec
- ✓ Invitations via les médias sociaux à nos réseaux à aller le consulter Rapport en ligne
 - Par l'équipe Hecla Québec
 - Par les membres du Comité
- ✓ Impressions de quelques copies papiers disponibles aux bureaux de Val-d'Or et de La Sarre

QUESTIONS / COMMENTAIRES



VALIDATION DE LA MISE À JOUR ANNUELLE DES PARTIES PRENANTES

VALIDATION ANNUELLE DES PARTIES PRENANTES

MISE À JOUR ANNUELLE DES PARTIES PRENANTES (PP)

- ✓ L'exercice a été réalisé durant la période estivale comme chaque année
- ✓ Deux nouvelles parties prenantes ont été ajoutées cette année :
 - Chantiers Chibougamau – Anciennement Greenfirst
 - SOPFEU

MÉTHODOLOGIE UTILISÉE

- ✓ Identification des sources d'informations potentielles et analyse des sources trouvées
- ✓ Bonification des PP en fonction de la connaissance des acteurs de la région
- ✓ En prenant soin aussi d'inclure celles dont les intérêts pourraient être conflictuels

L'APPORT DES MEMBRES DU COMITÉ DE LIAISON

- ✓ À votre connaissance, y a-t-il de nouveaux organismes et/ou parties prenantes ?
- ✓ À votre connaissance, existe-t'il des groupes sous-représentés ou vulnérables qui pourraient être impactés ?

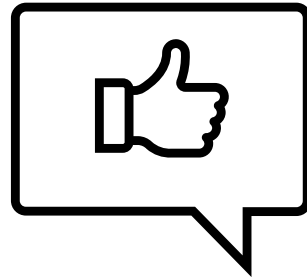
VALIDATION DES SOURCES D'INFORMATIONS POTENTIELLES

- ✓ Revue de presse – Journaux locaux et régionaux
- ✓ Registre des communications
- ✓ Correspondances d'affaires
- ✓ Médias sociaux, etc.

L'APPORT DES MEMBRES DU COMITÉ DE LIAISON

- ✓ À votre connaissance, y a-t-il d'autres sources d'informations potentielles ?

QUESTIONS / COMMENTAIRES



MISE À JOUR OPÉRATIONS



DÉFIS DES DERNIERS MOIS

JUIN 2023 - FEUX DE FORÊT

- Arrêt des opérations durant plus de 22 jours
- Réduction des prévisions de production d'environ 25 000 onces pour 2023

JUILLET 2023 – CHANGEMENT AU PLAN LONG TERME DE LA MINE

- Revue des projets dans leur ensemble
- Décision d'intégrer les 2 futures fosses en un seul Projet
- Décision de fermer la mine Est par souci de sécurité des travailleurs sous-terre
- Mises à pied de 74 employés

AOÛT 2023 – EFFETS DE CETTE DÉCISION

- Fin 2026 | Fin de l'extraction de la fosse 160
- Fin 2027 | Fin de l'usinage
- 2028 – 2030 | Sans opération et traitement de minerai :
 - Période d'investissement, de construction d'infrastructure pour les fosses à venir
 - Intégration de la restauration progressive du secteur Est

SUIVI DES DEMANDES DE PERMIS

DEPUIS MAI 2023

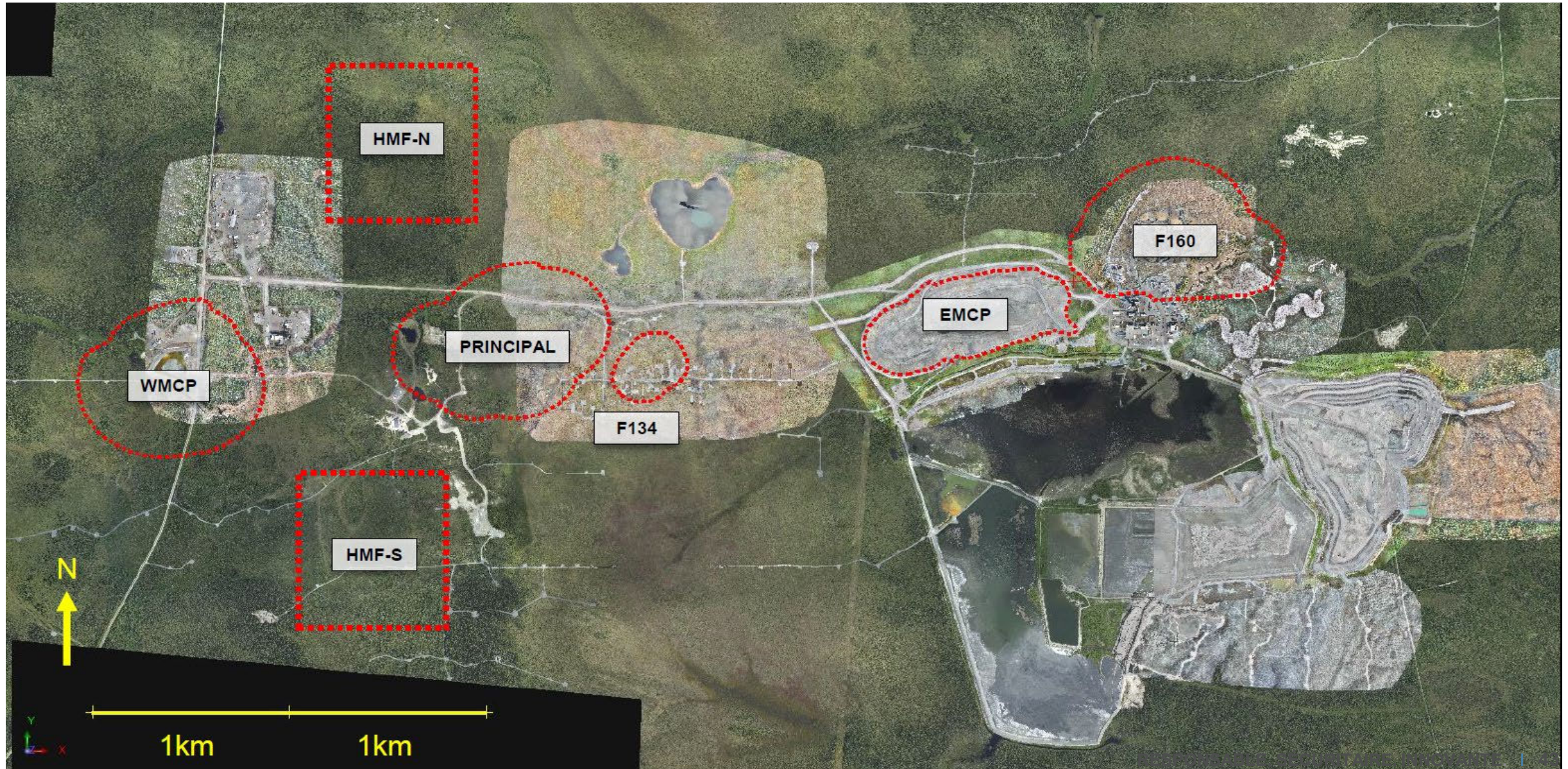
PERMIS OBTENUS	PERMIS DÉPOSÉS	PERMIS À DÉPOSER
✓ Modification de l'autorisation du concentrateur - Unité de concassage secondaire ✓ Travaux de déboisement - Chemin Classe 4 - Mesures d'urgence environnementale		☒ Demande d'autorisation pour le projet de la fosse WMCP ☐ Chemin des autobus-Phase II ☐ Rehaussement 3-Cellule 7

DÉVELOPPEMENT DE FUTURES FOSSES



DÉVELOPPEMENT DES FUTURES FOSSES

SECTEURS IMPACTÉS ET REVALORISÉS



DÉVELOPPEMENT DES FUTURES FOSSES

DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET

- 2 FUTURES FOSSES
 - Fosse Principale
 - Fosse WMCP

- NOUVELLES INFRASTRUCTURES
 - Halde à stérile Nord
 - Halde à stérile Sud (si requis, en évaluation)
 - Déplacement du chemin d'accès à la mine pour l'exploitation de l'une des fosses
 - Ajout d'un chemin de mine pour le transport du minerai
 - Gestion des eaux, possibilité de ségréger les eaux et ajouts de traitements d'eau – en évaluation
 - Possibilité d'ajout d'un 2^e effluent dans le secteur Ouest

- VALORISATION D'INFRASTRUCTURES EXISTANTES
 - Déposition dans la EMCP et XMCP et évaluation d'entreposage en hauteur
 - Poursuite du remplissage de la fosse 160 pour les résidus provenant de l'usine
 - Possibilité d'utilisation végétale pour la restauration progressive du secteur Est

DÉVELOPPEMENT DES FUTURES FOSSES

DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET

- IMPACTS POSSIBLES APPRÉHENDÉS
 - Détournement du ruisseau Kaobabikawi
 - Dénoyage d'une zone aquifère souterraine, étude de mitigation en cours
 - Évaluation des émissions atmosphérique
- ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES ET TECHNIQUES
 - En cours depuis 2019
 - Plusieurs ont déjà été réalisées ou sont en cours
- ASSUJETTISSEMENT POTENTIEL À LA PROCÉDURE PROVINCIALE D'ÉTUDE D'IMPACTS
 - Extraction de plus 3 000 tonnes par jour de minerai
 - Dépassement de plus de 50% l'empreinte déjà impactée
- ASSURANCE DE LA PÉRENNITÉ DE LA MINE
 - Maintien des emplois de qualité
 - Entreprise bien établie avec un bassin de main-d'œuvre disponible et compétente
 - Poursuite de l'exploration sous terre et surface

DÉVELOPPEMENT DES FUTURES FOSSES

ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES ET TECHNIQUES



RÉALISÉES

- Inventaires du milieu récepteur
- Inventaire des milieux humides et hydriques, des plantes rares, des oiseaux, des chauves-souris, des reptiles et amphibiens, des micromammifères, etc.
- Inventaire des populations de poisson et caractérisation des habitats
- Échantillonnage de la qualité des eaux et des sédiments
- Caractérisation géochimique du mort-terrain, des stériles, du minerai et des résidus miniers
- Étude hydrogéologique
- Évaluation environnementale de site - Phase 1
- Étude de caractérisation des sols
- Étude hydrologique et gestion des eaux

EN COURS OU PLANIFIÉES

- Étude mitigation du dénoyage fosse Principale
- Inventaires complémentaires du milieu naturel
- Études sectorielles pour documenter les impacts du projet (p.ex. modélisation de la dispersion atmosphérique des contaminants, bruit, etc.).
- Échantillonnage complémentaire de la qualité de l'eau et des sédiments
- Étude géotechnique
- Mise à jour de l'étude hydrogéologique
- Étude de potentiel archéologique

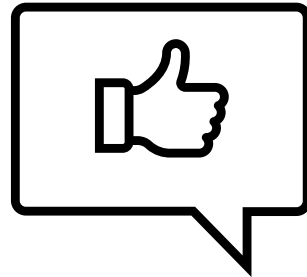
NOS INTENTIONS EN LIEN AVEC LE PROJET PRÉSENTÉ

- Démarche d'information et consultation inclusive à l'image des exigences et bonnes pratiques
- Utilisation des mécanismes d'échanges déjà en place et bonifications selon les besoins
- Prise en compte des commentaires des parties prenantes afin d'assurer l'adhésion du milieu à la Démarche d'information-consultation à venir

EXEMPLE DE PARTIES PRENANTES PRIS EN COMPTES – PROJET FUTURS FOSSES - AUTOMNE 2023

PARTIES PRENANTES INTERNES	ACTEURS GOUV. ET ÉLUS		PARTIES PRENANTES PRIORITAIRES
1. Employés Casa Berardi 2. Employés Hecla Québec 3. Entrepreneurs 4. Consultants	5. MELCCFP – Régional 6. MRNF – Régional 7. Député provincial AO 8. Député provincial NDQ 9. Maire de La Sarre 10. Élus de VVB 11. Cheffe Première Nation Abitibiwinini	12. GRÉIBJ – ARBJ 13. MELCCFP – Provincial 14. MRNF – Provincial 15. Sous-ministre - Mines 16. Sous-ministre - MELCCFP 17. Sous-ministre - MEI	18. Comité de mise en œuvre de l'Entente Hecla-Pikogan 19. Comité de liaison 20. Onibi – Entreprise voisine 21. Maître de trappe 22. Chantiers Chibougamau 23. Chasseurs
PARTIES PRENANTES LOCALES		PARTIES PRENANTES RÉGIONALES	
24. Conseil Première Nation Abitibiwinini 25. Citoyens Première Nation Abitibiwinini 26. Citoyen VVB 27. Citoyens Abitibi-Ouest 28. Exécutif Ville de La Sarre 29. CCAO 30. Corporation de déx. Économique VVB 31. Commission des loisirs de La Sarre	32. Centre de Services Scolaire Lac Abitibi 33. Centre de Services Scolaire Baie-James 34. MRC AO 35. TGIRT - Rivière Turgeon 36. Centre local d'emploi - La Sarre 37. Centre local d'emploi - Matagami 38. Desjardins 39. CFP Lac Abitibi 40. CFP Baie-James	41. Fondation de l'UGAT 42. CÉGEP AT 43. Chaire BCM 44. OBVAJ	

QUESTIONS / COMMENTAIRES



ADOPTION DU CALENDRIER DE TRAVAIL THÉMATIQUE POUR 2024

ADOPTION DU CALENDRIER DE TRAVAIL 2024



RENCONTRES	DATE
R17 ✓ Adoption du Rapport d'activités 2023 ✓ Utilisation du territoire ✓ Gestion de l'eau ✓ Projet de fosses	25 janvier 2024 La Sarre
R18 ✓ Gestion de la consommation d'énergie et des émissions de GES ✓ Retombées socio-économiques 2023 ✓ Projet de fosses	3 avril 2024 Pikogan
R19 ✓ Biodiversité ✓ Parc à résidus ✓ Projet de fosses	12 juin 2024 VVB
R20 ✓ Plan de restauration ✓ Validation du Plan de travail 2025 ✓ Projet de fosses	2 octobre 2024 La Sarre

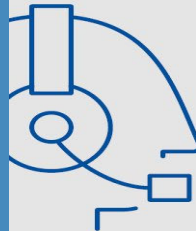
SUIVIS ENVIRONNEMENTAUX

	PARAMÈTRES	ENCADREMENT		FRÉQUENCE DU SUIVI HECLA	NORME ATTESTATION ASSAINISSEMENT	MISE À JOUR AU COMITÉ DE LIAISON	COMMENTAIRES
		FÉD	PROV				
EFFLUENT	Débit, pH	✓	✓	En continu	En continu	À CHAQUE RENCONTRE	• Ouverture de l'effluent le 12 août • Daphnies du 14 août toxique • Résultats reçus le 26 août • Fermeture de l'effluent du 26 août au 1^{er} septembre
	Arsenic, cuivre, cyanure, MES, nickel, plomb, zinc,	✓	✓	2 x / semaine	1 x / semaine		
	Fer, conductivité		✓				
	C10-C50		✓	1 x / mois	1 x / mois		
	Toxicité aiguë (Truite, daphnies)	✓		1 x / mois	1 x / mois		
	Toxicité aiguë (Truite, daphnies)		✓	1 x / mois	4 x / an		
	Dureté, nitrite et nitrate, sulfates, azote ammoniacale	✓	✓	2 x / semaine	4 x / an		
	Alcalinité, aluminium, cadmium, conductivité, mercure, molybdène,	✓	✓	1 x / mois	4 x / an		
	Sélénium, chlorures,	✓		2 x / semaine	4 x / an		
	Chrome, cobalt, fer, manganèse, phosphore, radium, sélénium, thallium, uranium	✓		1 x / mois	4 x / an		
	Cyanates, thiocyanates		✓	2 x / semaine	4 x / an		
	Sulfures, thiosulfates		✓	1 x / mois	4 x / an		
	Toxicité chronique (pseudokirchneriella subcapitata et Cériodaphnia dubia)		✓	4 x / an	4 x / an		
	Lemna Minor	✓		4 x / an	4 x / an		
	Toxicité sublétales (Mené tête-de-boule, cériodaphnia dubia, pseudokirchneriella subcapitata)	✓		2 x / an	2 x / an		
VIBRATIONS	Vibrations enregistrées à 3 endroits sur le site (monerie de ventilation, dôme et digue)		✓	En temps réel	En temps réel	À CHAQUE RENCONTRE	Conforme
POUSSIÈRES	Suivi de la génération de poussières sur le site pour les rapports annuels (Inventaire national des rejets de polluants et Inventaire québécois des émissions atmosphériques)	✓	✓	Annuelle	Annuelle	RENCONTRE D'OCTOBRE	Conforme
PARC À RÉSIDUS	Suivi au niveau de la stabilité des ouvrages (digues et autres) et de la gestion des eaux dans le parc		✓	Inspection à tous les jours et une inspection statutaire annuelle (tiers)	Inspection à tous les jours et une inspection statutaire annuelle (tiers)	RENCONTRE D'OCTOBRE	Conforme
DÉVERSEMENTS	Rapporter tout déversement (si touche l'habitat du poisson au fédéral aussi)	✓	✓	En temps réel	En temps réel	À CHAQUE RENCONTRE	Conforme

SUIVIS ENVIRONNEMENTAUX – DÉVERSEMENTS

MOIS	NOMBRE	PRODUITS	VOLUME (L/KG)	LOCALISATION
JUIN 2023	3	• Antigél • Huile hydraulique	0,5 à 18 litres	• Sous-terre • Halles-mixtes
JUILLET 2023	17	• Huile hydraulique • Huile moteur	0,2 à 30 litres	• Fosse • Chemin des 2 mines • 38 km • Entrepôt • Sous-terre
AOÛT 2023	12	• Huile hydraulique • Diesel • Chaux • Camion incendié	1 à 145 litres	• Parc à résidus • Cimentière (sur pad de ciment) • Cours garage Norascon • Sous-terre • Fosse
SEPTEMBRE 2023 (au 20 septembre)	6	• Huile hydraulique • Eaux huileuses • Diesel	3 à 1000 litres	• Fosse • Sous-terre • Pad de matériel

SUIVI DES SIGNALEMENTS



FAITES-NOUS PART DE VOS QUESTIONS, COMMENTAIRES OU PRÉOCCUPATIONS.

En communiquant avec nous, vous participez
à l'amélioration continue de nos façons de faire.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE 24H/24

819 339-0400

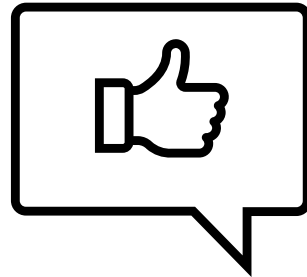
ADRESSE COURRIEL DÉDIÉE

signalement@hecla-mining.com



- ✓ Aucun nouveau signalement reçu depuis la R15
- ✓ Suivi gestion des poussières de façon proactive
- ✓ Maintien du canal de communication avec le requérant pour ajustements au besoin

QUESTIONS / COMMENTAIRES



MISE À JOUR RELATIONS AVEC LE MILIEU



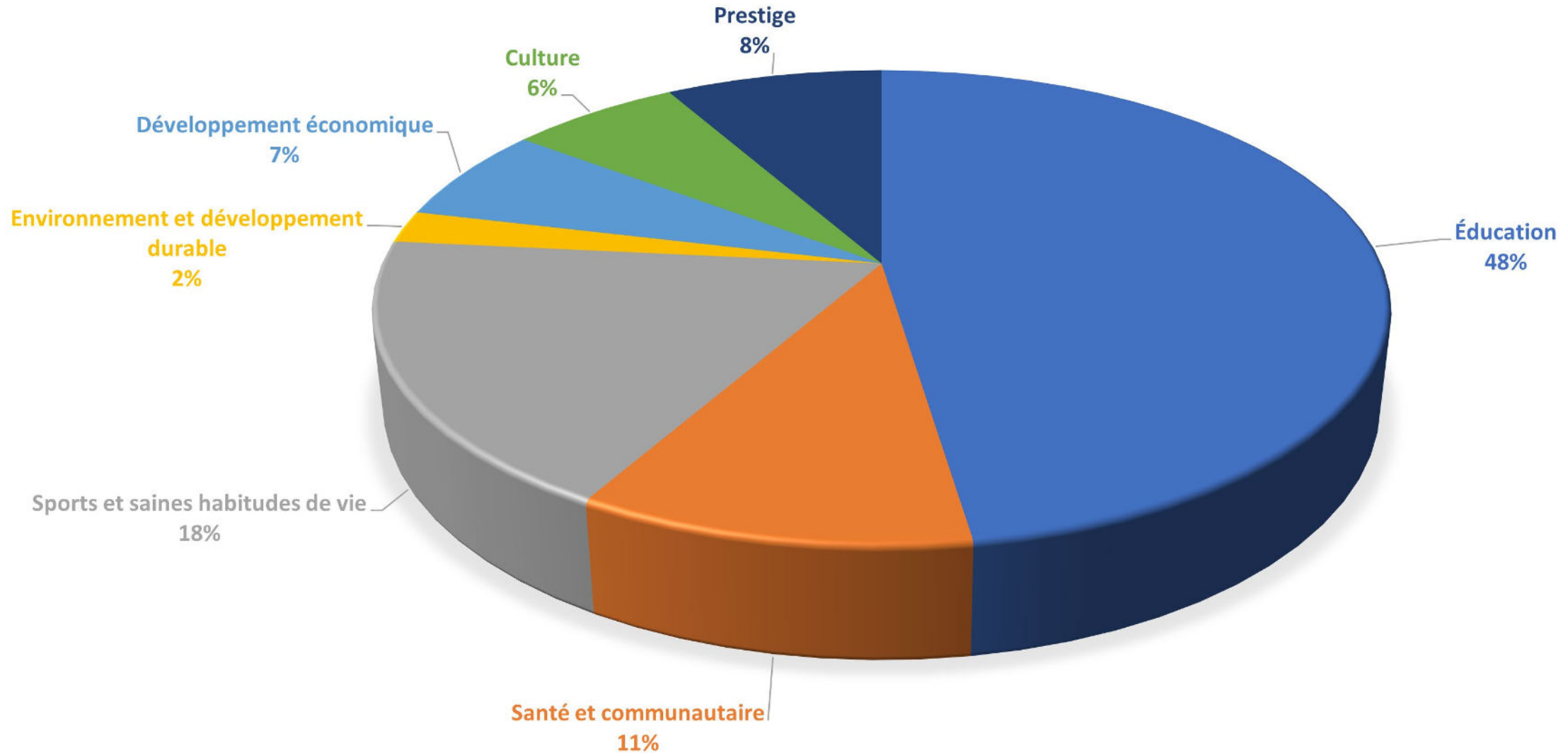
OBJECTIF DE PERFORMANCE SST POUR 2023

- ✓ Objectif : 1.57
- ✓ Fréquence cumulative depuis le 1^{er} janvier : 1.77
- ✓ 268 jours sans accident

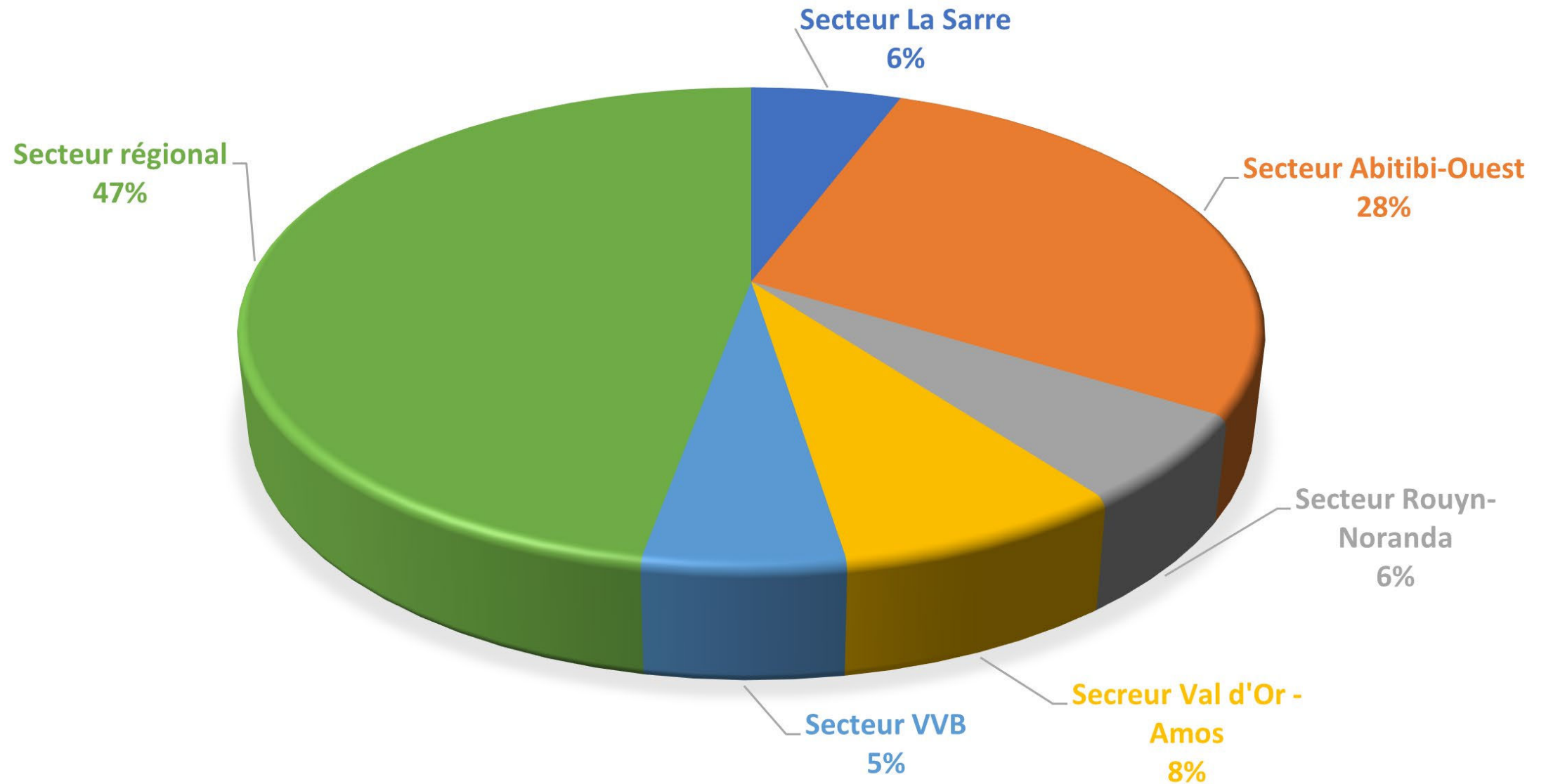
DÉMARCHE RELATION DE PROXIMITÉ AVEC VVB

- ✓ Faits saillants - Café rencontre - Mai 2023
- ✓ 2^e Infolettre VVB – Octobre 2023
- ✓ 2^e Café rencontre VVB – Novembre 2023

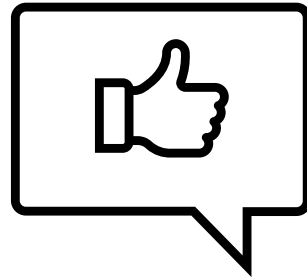
DONS ET COMMANDITES JANVIER AU 10 OCTOBRE 2023



SECTEURS



QUESTIONS / COMMENTAIRES



MOT DE LA FIN



RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE

MERCI À TOUS !



RESPONSABLE. SÉCURITAIRE. INNOVANTE